https://enseignants.se-unsa.org/Reforme-voie-pro-les-chantiers-de-cette-annee



Réforme voie pro : les chantiers de cette année

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : jeudi 6 septembre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Réforme voie pro : les chantiers de cette année

De nombreux chantiers ont été annoncés pour l'année à venir.

Certains sont définis comme prioritaires : grilles horaires et moyens complémentaires, familles de métiers, développement de l'apprentissage dans les lycées professionnels, restructuration de l'offre de formation en Gestion Administration. Celui des classes passerelles BTS sera effectif dès cette rentrée.

De très nombreux textes réglementaires devront donc être publiés avant décembre pour permettre de préparer la rentrée 2019. Il est donc urgent que le calendrier et la méthode du dialogue social soient arrêtés au plus vite. (<u>lire l'article</u>)

Ouverture de classes « passerelle BTS »...

Dans le cadre de l'amélioration de la réussite des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur, un nouveau dispositif spécifique leur est proposé pour l'accès aux formations sélectives à la rentrée 2018. Ces classes ont pour objectif d'augmenter le taux de réussite en limitant le décrochage au cours de la 1ère année de STS. Ces 2 000 places en «classes passerelles» vers les BTS sont destinées aux bacheliers professionnels admis sur *Parcoursup* avec une réponse «oui, si».

Les contenus de formation basés sur les référentiels des spécialités de BTS devraient comprendre des enseignements généraux, des enseignements professionnels et des périodes de stages en entreprise. L'élève devrait bénéficier d'un suivi pour travailler son projet d'orientation et bénéficiera d'un tutorat effectué par un étudiant déjà en BTS.

Ces classes peuvent être ouvertes dans les lycées publics et dans les lycées privés sous contrat d'association avec l'État. Elles devraient être ouvertes en LP et faire de la place aux PLP dans les équipes.

L'avis du SE-Unsa

2 000 places, c'est mieux que rien mais ça ne représente en fait qu'une ou deux classes par académie. Quelles spécialités seront choisies ? Quels moyens seront alloués ? Quelle aide à la mobilité sera mise en oeuvre ? Le SE-Unsa suivra de près la mise en oeuvre concrète de cette annonce effectuée pendant l'été pour résorber en partie les difficultés d'orientation des bacheliers pro dans *Parcoursup*.

La Définition précise des grilles horaires et les moyens affectés aux établissements

A ce jour, seules sont connues les grilles générales élèves qui avaient été présentées à la presse en mai dernier par le ministre.

Compte tenu des délais et de l'impact éventuel sur les conditions d'enseignement et les postes, ce chantier est à traiter urgemment avec un véritable dialogue social.

>> Lire l'article

Familles des métiers : identification des points communs

Une identification des points communs entre les différents diplômes qui composent les familles de métiers (15 à la rentrée 2019-2020) devrait être présentée au cours du 1er trimestre par l'inspection générale de l'Éducation

Réforme voie pro : les chantiers de cette année

nationale (IGEN).

Dès 2019, trois familles de métiers seront lancées :

- métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics (Bac pro du bâtiment, travaux publics),
- métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique (bacs pro GA, transport et logistique),
- métiers de la relation client, du commerce et de la vente (Bacs pro commerce et vente).

Les changements concerneront la classe de seconde dans laquelle les élèves seraient amenés à travailler uniquement les compétences communes et à découvrir les différents métiers pour affiner progressivement leur orientation.

Une formation des enseignants concernés par la mise en place des familles de métiers devrait débuter en janvier 2019. Celle-ci devrait se faire par le biais de la formation à distance *Magistère*. Cette formation devrait concerner toutes les familles des métiers et pas seulement les 3 qui seront en expérimentation en septembre 2019.

L'avis du SE-Unsa

L'idée n'est pas nouvelle et peut séduire les familles dont les enfants, plus jeunes, n'ont pas encore de projet professionnel arrêté.

Néanmoins, on peut pointer plusieurs difficultés qui devront être résolues à la fois par les contenus proposés et par une carte des formations riche et cohérente. La place des enseignements professionnels devra rester importante et l'approche « métier », qui marque une rupture motivante par rapport au collège, devra être conservée. A la fin de la classe de seconde, l'orientation vers une spécialité précise devra être possible sans contraindre à une mobilité importante qui peut décourager les élèves et leurs familles. Les nouvelles secondes ne devront pas connaître des effectifs pléthoriques qui dégraderaient la qualité de l'accompagnement d'élèves souvent fragiles.

Qu'en sera-t-il des élèves qui seront sûrs de leur orientation dès le début de l'année et qui ne voudront pas s'impliquer dans les autres métiers de la famille ?

Pour la formation, un regroupement des enseignants impliqués dans les spécialités de chaque famille est souhaitable afin que les collègues puissent échanger sur les pratiques et sur la préparation de la rentrée 2019. L'approche sera différente, la première année sera très certainement une année de découverte, et le contenu ne pourra pas être aussi « intense » que lorsque l'élève est déjà engagé dans une spécialité.

Évolution du bac pro GA

Le SE-Unsa a participé à un groupe de travail ministériel mercredi 11 juillet 2018 sur l'avenir du bac pro Gestion Administration et en particulier sur son volet « ressources humaines ».

Calendrier, nombre de postes concernés, le ministère a présenté ses hypothèses de travail.

>> Lire l'article

Le CAP en 1, 2 ou 3 ans

Le CAP sera lui aussi revu. Il sera adaptable et pourra être passé en un, deux ou trois ans, selon les bases dont dispose l'élève. Des jeunes issus de première ou terminale pourront suivre une année de CAP tandis que des jeunes ayant des besoins particuliers (issus de Segpa ou d'Ulis) pourront suivre leur formation sur trois ans. Les programmes seront modifiés, mieux articulés entre les enseignements généraux et professionnels et plus axés sur le savoir-être.

Réforme voie pro : les chantiers de cette année

L'avis du SE-Unsa

Est-ce qu'il y aura des classes de niveaux différents pour accueillir des formations se faisant avec un nombre d'années différent ? Si ce n'est pas le cas, l'équation pédagogique sera très complexe à résoudre.

Et pour ceux qui passeront le CAP en 1 an, seront-il intégrés en classe de terminale ou dans une division à part ? Pour le SE-Unsa, il n'est pas question d'ajouter des difficultés pédagogiques aux difficultés qui sont déjà nombreuses.

Développement de l'apprentissage

>> Lire l'article

L'élaboration des nouveaux programmes

Une identification des points communs entre les différents diplômes qui composent les familles de métiers (15 à la rentrée 2019-2020) devrait être présentée au cours du 1er trimestre par l'IGEN. Il sera aussi proposé un calendrier de rénovation des diplômes. De ce travail découlera une refonte des programmes de l'enseignement général qui devrait être plus en phase avec les spécificités des domaines professionnels des lycées pro.

L'avis du SE-Unsa

Ces nouveaux programmes doivent être un plus pour la spécialisation de chaque métier, mais ils ne doivent pas désavantager ceux qui voudront poursuivre en BTS.